

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 413

Artikel: Pour la semaine suisse : (21 octobre - 4 novembre 1933)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261253>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

posées par le régime actuel aux organisations féminines.

Fondée en 1865 déjà par une des pionnières du mouvement, Luise Otto Peters, sous le nom d'Association générale des femmes allemandes, elle se donna pour tâche de grouper les femmes allemandes sans distinction de milieux ou de tendance, chose neuve alors, toutes les Sociétés féminines jusqu'à l'existence ayant un but, ou nettement confessionnel, ou uniquement philanthropique. C'est grâce à elle que prirent naissance les unes après les autres d'autres organisations féminines, qui essaierent peu à peu pour devenir indépendantes, et le mouvement ouvrier féminin allemand lui doit aussi son premier élan. Successivement présidée par sa fondatrice d'abord, par Auguste Schmidt et Helene Lange ensuite, tous noms bien connus du féminisme allemand, l'Association s'orienta surtout vers les questions d'instruction féminine et d'éducation civique des femmes, et revendiqua bientôt le droit pour la femme de participer à la chose publique. Lorsque, après la révolution de 1918, les femmes allemandes obtinrent le suffrage, l'Association, déjà présidée par celle qui vient de la voir se dissoudre, notre collègue au Comité de l'Alliance internationale, Mme Dorothea von Velsen, s'orienta surtout vers l'éducation politique des femmes, pratiquée sous l'angle de la neutralité à l'égard des partis, mais s'occupa aussi activement de différents problèmes de politique internationale, tels que le désarmement, la question des minorités, etc.

La Ligue des Citoyennes allemandes constituait, il n'est pas besoin de le rappeler, la branche allemande de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Comme telle, elle était représentée dans toutes ses Commissions, avait participé à tous ses Congrès, et surtout l'avait reçue en 1929, à ce Congrès de Berlin, dont le souvenir est encore si vivant parmi nous. Que de changements depuis lors!

Aux membres de la Ligue, à ses chefs notamment, qui ont préféré la dissolution et l'anéantissement d'un labeur de près de 70 ans, à la soumission à un régime de force et d'oppression, nous disons ici notre fraternelle et chaude sympathie.

E. Gd.

Pour la Semaine Suisse

(21 octobre-4 novembre 1933)

Il n'est personne pour nier qu'en Suisse, la production du pays, industrielle, artisanale et agricole, ne jouisse pas de la considération à laquelle elle a droit et de la préférence dont elle devrait légitimement bénéficier. On connaît souvent mieux hors de nos frontières que chez nous le produit suisse, produit de qualité.

Faire mieux connaître et apprécier en Suisse les produits du travail suisse est une nécessité, même en temps de paix économique; mais actuellement cette nécessité est impérieuse, et les résultats pratiques d'une telle propagande sont à coup sûr un des facteurs les plus importants de la lutte contre le marasme des affaires et le chômage.

femmes âgées. Pour Béatrice de Vaulges, le malentendu ne s'éclaircit qu'après soixante ans, mais elle ne désire plus jamais revoir l'ami qu'elle a aimé, et qui lui est resté fidèle, pour ne point assombrir son souvenir lumineux de jeunesse et de beauté. Louisa, Lady Whitney, la belle femme qui épouse à dix-neuf ans un veuf de cinquante par la volonté de son père, refuse, après la mort de son mari, sa main à son ami. Le capitaine Grove, tout en s'exposant pour lui dans une affaire politique, Grove revient au pays, couvert d'honneurs, et est reçu à Londres chez Lady Whitney. Maintenant encore, après quarante-cinq ans de fidélité, il existe entre eux un enthousiasme presque juvénile.

Après avoir lu ces récits, nous nous posons cette question: ce livre s'accorde-t-il avec notre temps? Ces femmes, que l'écrivain a évoquées, et qui appartiennent presque exclusivement à la société et à l'aristocratie, sont-elles de notre époque? Et pourtant leurs pareilles existent encore, dispersées, isolées... Et c'est pourquoi ce livre de Maurois ignore tout un côté de la vie féminine. Nous n'y retrouvons pas un type caractéristique de notre génération: la femme indépendante par son travail, la femme artiste, l'intellectuelle, qui, elle aussi et plus que jamais, a droit à l'existence.

Une atmosphère de noblesse, de luxe et d'élégance s'élève de ces récits, de ces personnages et de son style. Livre très français, et mesuré, dont le scepticisme exprime de façon tendre et sobre les nuances de l'amour et de la passion. L'auteur est un connaisseur de la psychologie féminine, un artiste qui estime et admire la femme dans sa vie intime, si riche et si

L'Alliance à Lucerne

(7 et 8 octobre 1933)

Pour la trente-deuxième fois, l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses a tenu son assemblée plénière, et cette dernière session a été remarquable par la multiplicité des questions qui y ont été traitées.

C'est dans la Salle du Grand Conseil de Lucerne, mise à leur disposition, que se sont rencontrées les déléguées. Après la lecture du rapport de la présidente, Mme de Montet, et l'appel des cent quatre-vingt-onze Sociétés affiliées, Mme Serment a lu le rapport de la Commission d'éducation. Appuyée par un vœu de la Fédération neuchâteloise de la Ligue des Femmes abstinentes, cette Commission a présenté à l'Assemblée un appel sur la nécessité de protéger la jeunesse contre les dangers de l'alcool, soit en obtenant qu'un enseignement antialcoolique défini soit donné dans les écoles, soit en intervenant pour que des mesures soient prises empêchant les jeunes gens et les jeunes filles de consommer des liqueurs. Pour répondre à ce vœu, l'Assemblée, sur la proposition de son Comité, a chargé ce dernier de prier les Sociétés affiliées, et particulièrement les Unions de Femmes et les Centrales féminines, de suivre de près, dans leurs cantons respectifs, les législations sur l'alcool, tant actuelles qu'en préparation, et de veiller à leur application. Une attention toute spéciale devra être portée à la consommation de liqueurs faite par la jeunesse des deux sexes, aussi bien dans les tea-rooms que dans les cafés.

Un rapport de Mlle Jaussi sur les travaux de la Commission de lutte contre les effets du chômage, ainsi qu'un compte rendu de Mme Hausknecht sur l'activité du Secrétariat du service domestique et sur l'effort de ce Secrétariat pour organiser des apprentissages de service ménager ont attiré l'attention sur le fait que la seule carrière féminine actuellement à l'abri du chômage est celle d'employée de maison. Cette carrière est aussi celle dont la préparation professionnelle est la plus négligée. Le défaut de compétence des personnes qui se présentent comme servantes a abaissé le travail domestique au niveau d'une simple fonction de manœuvre. Un apprentissage judicieux des jeunes filles se destinant au service ménager relèverait le niveau de la profession, donnerait satisfaction aux employeurs et, du même coup, contribuerait à améliorer la situation des employées de maison. Il serait indiqué de faire de la propagande en faveur de ces apprentissages, soit pour orienter vers eux des jeunes filles douées, soit pour inviter des chômeuses de fabriques à se réadapter de manière satisfaisante aux travaux ménagers. Des journées de rencontre entre maîtresses de maison et institutrices ménagères ont eu lieu le 14 octobre à Burgdorf, en vue de discuter l'organisation des apprentissages projetés. D'autre part, un cours aura lieu prochainement à Herzogenbuchsee pour préparer des conférencières à la propagande. Les deux rapports de Mlle Jaussi et de Mme Hausknecht sont à étudier dans le détail, et pleins de suggestions intéressantes.

Mlle A. Quinche, avocat à Lausanne, a lu ensuite un exposé très clair et élégant des travaux de la Commission suisse d'étude pour

complexe, dans ses faiblesses et dans sa force, dans ses caprices sensuels et dans sa capacité d'héroïsme.

ALICE-SUZANNE ALBRECHT.



Publications reçues

PAUL GEMAHLING, prof. à l'Université de Strasbourg: *La réglementation administrative de la prostitution jugée d'après les faits*. Une brochure de 127 pages, 5 fr. franc.

Cette brochure est un réquisitoire contre le système moyennageux et odieux qui, en plein XIX^e siècle, sévit encore en France sous prétexte de réprimer la prostitution et d'enrayer les maladies vénériennes. L'auteur s'appuie sur un

la lutte contre les industries de guerre, et des difficultés techniques et industrielles auxquelles s'est heurtée cette Commission. Composée de membres compétents de diverses Associations, soit féminines, soit masculines, la Commission avance prudemment vers son but qui est d'obtenir, sans faire tort à nos industries, que la contribution de la Suisse aux armements des diverses nations soit diminuée dans la mesure du possible.

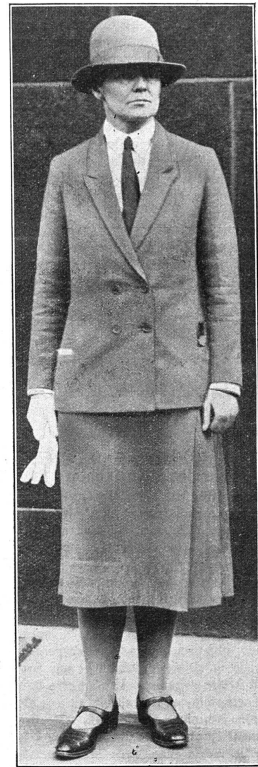
Mlle Nef présenta un récit séduisant des séances de la Conférence du Conseil international des Femmes, qui eut lieu en juin dernier, à Stockholm, et desquelles elle a déjà rendu compte dans ce journal. Enfin, deux appels ont été présentés à l'Assemblée: l'un de la part de Dame Adelaïde Livingstone, en faveur de la manifestation pour le Désarmement organisée pour le 15 octobre à Genève; l'autre, dans un tout autre domaine, par le Comité du Travail à domicile dans le canton d'Appenzel, demandant que l'on fasse le plus de commandes possible aux travailleurs et aux travailleuses appenzelloises.

Les conférences du dimanche présentèrent un vif intérêt.

Mme Kägi-Fuchsmann, déplorant le manque de préparation ménagère des femmes de tous les milieux, voudrait qu'un enseignement ménager obligatoire couronnât l'enseignement scolaire donné à nos jeunes filles. Avec une hauteur de vues remarquable, Mme Kägi explique que ces cours ne doivent pas être conçus d'une manière terre-à-terre, et que la personnalité morale, comme aussi la compétence psychologique des maîtresses ménagères, auxquelles cet enseignement sera confié importe autant que leur préparation technique.

Tout en suivant avec intérêt l'exposé très nuancé de Mme Kägi, nous n'avons pu nous empêcher de nous poser certaines questions: Est-il vraiment souhaitable de rendre l'enseignement ménager obligatoire, alors que déjà nos programmes sont si chargés? Et, si c'est le cas, ne convient-il pas de présenter cet enseignement comme un ensemble de cours aussi purement techniques et aussi brefs que possible? En disant ceci, nous ne pensons pas à l'apprentissage ménager dont il a été question plus haut, et qui, lui, certes, gagnerait à être appuyé de directives morales. Il s'agit ici d'un enseignement scolaire, ou post-scolaire, à ajouter à beaucoup d'autres, et destiné à mettre dans la main de toutes les femmes une technique indispensable, comme celle de la lecture ou de l'écriture. La soumission au devoir ménager, la manière scrupuleuse, mais non tyrannique, d'observer l'ordre et l'économie, la volonté d'accepter la responsabilité d'une maison: ces choses si essentielles à toute femme, — et qui cependant font trop souvent défaut, — ne tiennent pas à l'enseignement ménager. Elles dépendent de la personnalité morale formée par toute l'éducation et tiennent surtout au développement de l'intelligence, du sens moral, de la foi religieuse. Le reste est métier, et un métier en somme vite appris. Il nous semble que: tant vaut la femme, tant vaut la ménagère; et non: tant vaut la ménagère, tant vaut la femme. Une « mystique » ménagère se fait trop souvent jour dans un temps comme le nôtre où le problème ménager est difficile à résoudre, mais il nous semble qu'elle contribue à brouiller l'ordre des valeurs.

L'Actualité féministe



Cliché "The Vote"

Miss Dorothy PETO

qui vient d'être nommée chef de la police féminine officielle de Londres (Scotland Yard)

Tout en ne partageant pas entièrement les vues de Mme Kägi, nous ne lui imputons pas cette confusion des valeurs, mais nous avons l'impression que cette confusion existe chez plusieurs des auditrices qui l'ont applaudie, et l'on peut se demander si une orientation trop accentuée de la jeunesse féminine vers les questions pratiques amènerait les résultats qu'on espère...

La belle conférence de Mlle Ida Somazzi sur *La Femme en face de la Démocratie*, et l'enthousiasme qu'elle a provoqué, ont démontré combien les femmes suisses sont attachées à la Constitution de leur pays et aux traditions démocratiques dont leur pays est en Europe le représentant par excellence. Il est réconfortant de voir, au milieu des courants de droite ou de gauche venus de tous les points cardinaux, une tradition qui se continue et inspire l'effort des gardiennes de nos foyers.

La partie récréative des journées de La-

l'originalité de ceux-ci consiste dans le fait que les chœurs en sont harmonisés pour voix égales, adaptés à des voix de femmes par les compositeurs eux-mêmes — des compositeurs de chez nous. C'est, croyons-nous, la première tentative de ce genre, d'autant plus intéressante et à faire connaître que, sous cette forme facile, ces chœurs peuvent être chantés par des enfants. Voilà un joli recueil pour des sociétés et des écoles de jeunes filles. Avec quel plaisir nous l'avons feuilleté, fredonnant pour nous seule tel chant patriotique: *Hymne à la patrie* de Barblan; tels chants de l'Alpe: *le Flâtiau* de Jaques-Dalcroze, *le Vieux Chalet* de l'abbé Bovet; telle exquise chanson: *Qu'avez-vous à soupier?* de Dorret; telle drôlerie: *La maison sur un prunier*... Nous voudrions les citer tous, car tous ont à retenir, émouvants ou entraînants, sentimentaux ou narquois, traduisant bien la joie des randonnées, l'enthousiasme de la montagne, et l'amour du sol natal. M. M.

J.-W. PARKES: *International Conferences*, 2 fr. s. S'obtient à l'International Student Service, 13, rue Calvin, Genève.

Petit livre anglais intéressant, qui peut être utile à tous ceux qui organisent des réunions ou des cours internationaux, car il développe la technique même d'une rencontre entre les délégués de divers pays. Les conseils que J. W. Parkes tire de ses propres expériences sont très judicieux et rendront de grands services sur le terrain national aussi. J. V.

Ohé ho! Recueil de chœurs et de chansons publié par le Club suisse des Femmes alpinistes chez Fetschli, éd., Lausanne. (3 fr. le volume.)

Le Club a pensé, en publiant ce volume, répondre au désir de ceux qui aiment les refrains de chez nous, et, pour satisfaire tout le monde, a fait appel à ses différents sections, leur demandant de désigner leurs airs préférés.

Mais, objectera-t-on, des recueils semblables existent déjà. C'est vrai, mais ils sont écrits pour chœurs mixtes ou chœurs d'hommes, tandis que